



La MRC de Bellechasse amorce l'inventaire de son patrimoine immobilier

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 28 avril 2025 – La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse est fière d'annoncer à ses citoyennes et ses citoyens qu'elle amorce l'inventaire de son patrimoine immobilier au printemps 2025. Ce projet consiste à identifier et à documenter les immeubles* sur le territoire de la MRC de Bellechasse construits **avant 1940** et qui présentent une **valeur patrimoniale**.

Dès avril 2021, en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, le gouvernement du Québec a mandaté l'ensemble des MRC afin qu'elles réalisent un inventaire de leur patrimoine immobilier. La MRC de Bellechasse est donc tenue, légalement, de mener à bien ce projet.

Afin d'assurer une meilleure protection des immeubles inscrits à cet inventaire, les municipalités de la MRC de Bellechasse ont adopté, depuis 2023, un règlement sur la démolition d'immeubles patrimoniaux. Elles devront également adopter, d'ici avril 2026, un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux.

Il est important de préciser que l'inventaire du patrimoine immobilier **n'ajoute aucune mesure de protection supplémentaire pour les immeubles**. Il s'agit plutôt d'une **démarche de recensement** visant à mieux documenter les bâtiments présentant une valeur patrimoniale sur le territoire.

Collaboration citoyenne demandée

Durant les prochains mois, nos employées et employés vont photographier ces immeubles. Il s'agit d'une démarche tout à fait normale, car nous avons besoin de photographies à jour afin de mieux protéger notre patrimoine. Ces personnes seront facilement identifiables grâce à un dossard orange arborant le logo de la MRC de Bellechasse.

La population est également invitée à nous communiquer des informations pertinentes, comme l'année de construction ou l'historique d'un bâtiment. Ces renseignements permettront à la MRC de Bellechasse d'étoffer ses connaissances sur ce patrimoine par l'entremise d'un formulaire disponible sur notre site web.

Pour participer à la recension de l'information sur le patrimoine immobilier ou en apprendre davantage sur l'inventaire, visitez notre site web: <https://bellechasse.ca/inventaire-patrimoine>.

** Un immeuble désigne une construction fixée au sol de façon permanente, comme une maison, un bâtiment agricole, une église, une croix de chemin, un pont, etc.*

Source :

Service des communications
MRC de Bellechasse

communications@mrcbellechasse.qc.ca

Tél. 418-883-3347